

ACADÉMIE

PAUL-BAUDOIN MICHEL

MUSIQUE
ARTS DE LA PAROLE
DANSE

ANNÉE SCOLAIRE
2025 - 2026

2a Avenue des deux tilleuls
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02.739.30.70
academie1200@yahoo.fr
www.academie-wsl.be

BIENVENUE !

L'Académie Paul-Baudouin Michel, de Musique, des Arts et de la parole et de la Danse de Woluwe-Saint-Lambert bénéficie d'une réputation enviable, grâce à la qualité de son enseignement.

Pour être moi-même élève de l'Académie, j'en apprécie toute la valeur.

Je salue le travail mené par la direction quant au choix des enseignants et l'engagement de toute l'équipe pédagogique pour inviter les élèves à poursuivre une formation artistique qui ne se limite pas à la seule période des cours. En effet, l'Académie s'est engagée dans une diversité de partenariats qui visent à permettre aux élèves d'obtenir une reconnaissance de leur formation bien au-delà de cet enseignement.

Je tiens à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui concourent à son succès et je tiens également à souligner la qualité du sens de l'accueil et la disponibilité de toute l'équipe du secrétariat de l'Académie.

Belle année académique 2025-2026.

Olivier Maingain,

*Bourgmestre
chargé de l'enseignement.*

SOMMAIRE

Tranches d'âge :		5, 6 ans	7 ans	8 - 11	12 ans	13 ans	14-17	Adultes
FORMATION MUSICALE	p. 4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
RYTHMIQUE	p. 8	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
INSTRUMENTS	p. 9			★	★	★	★	★
CHANT	p. 9				★	★	★	★
CHORALES	p. 12		✓	✓	✓	✓	★	★
ENSEMBLES INSTRUMENTAUX	p. 13				★	★	★	★
MUSIQUE DE CHAMBRE	p. 14				★	★	★	★
PIANO D'ACCOMPAGNEMENT	p. 14			★	★	★	★	★
GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT	p. 14					✓	✓	✓
LABO 'SENS À L'ÉCOUTE'	p. 15				★	★	★	★
LABO CRÉATIF AVEC INSTRUMENTS	p. 15				★	★	★	★
ATELIER DE CONTINUO (ORGUE)	p. 15				★	★	★	★
HISTOIRE DE LA MUSIQUE	p. 16				✓	✓	✓	✓
ECRITURE MUSICALE	p. 16				★	★	★	★
ARTS DE LA PAROLE	p. 18			✓	✓	✓	✓	✓
DANSE CLASSIQUE	p. 22	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
DANSE CONTEMPORAINE	p. 22		✓	✓	✓	✓	✓	
POINTES	p. 22					★	★	

INSCRIPTIONS	p. 23
CALENDRIER	p. 26

	Cours inaccessible à cet âge
✓	Cours accessible sans prérequis
★	Cours accessibles sous certaines conditions (Renseignements à la page de chaque cours)

FORMATION MUSICALE

La formation musicale préparatoire (5-6 ans)

La FM préparatoire propose à l'enfant la découverte de la musique par différents canaux : chant, écoute, découverte des instruments, contes... Ce cours pose les bases du cours de formation musicale (solfège) de façon ludique.

La formation musicale (solfège) (7 ans et +)

Ce cours collectif comporte l'apprentissage du solfège mais également le développement de la voix, de l'audition et du réflexe rythmique. L'élève acquiert les bases du langage musical. Ce cours est obligatoire pour tout élève qui désire suivre un cours d'instrument.

(Instruments : à partir de la 2ème année de FM)

ATTENTION ! : Tout élève de plus de 7 ans qui a déjà fait de la formation musicale (Solfège) dans une autre académie ou en suivant des cours privés doit passer un test de niveau obligatoire afin que nous puissions le diriger vers le cours le plus adéquat.

DATES DES TESTS (durée 10 minutes) (sans rdv.)

Lundi 25/08 : 18h30-29h30 Mme Molnarfi

Mer. 27/08 : 14h30-15h30 Mme Julien

Vendredi 29/8 : 17h-18h Mme Losser

Mardi 26/08 : 17h-18h Mme Losser

Mer. 27/08 : 18:30-19:30 Mr Fobelets

Samedi 30/8 : 10h-11h Mr De Boever

Jeu.28/08: 17h-18h Mme Kinique

S'INITIER À LA MUSIQUE À 5 ET 6 ANS : COURS PRÉPARATOIRE (1x par semaine)

(Cours non-obligatoire pour l'accès aux autres cours par la suite)

P1 Baudouin	5 ans	Katalin Molnarfi*	Lundi	15:30 ⇒ 16:20	Ecole Prince Baudouin (Gym)
P1 Paola	5 ans	Katalin Molnarfi*	Mardi	15:30 ⇒ 16:20	Ecole Princesse Paola (FR)
P1	5 ans	Cindy Losser	Vendredi	15:50 ⇒ 16:40	Castel (S02)
P1	5 ans	Pauline Van Isacker	Jeudi	15:50 ⇒ 16:40	Castel (S02)
P1	5 ans	Erell Julien	Mercredi	13:50 ⇒ 14:40	Castel (S02)
P2 Baudouin	6 ans	Katalin Molnarfi*	Lundi	16:30 ⇒ 17:20	Ecole Prince Baudouin
P2 Paola	6 ans	Katalin Molnarfi*	Jeudi	15:30 ⇒ 16:20	Ecole Princesse Paola (FR)
P2	6 ans	Cindy Losser	Vendredi	16:40 ⇒ 17:30	Castel (S02)
P2	6 ans	Pauline Van Isacker	Jeudi	16:40 ⇒ 17:30	Castel (S02)
P2	6 ans	Erell Julien	Mercredi	14:40 ⇒ 15:30	Castel (S02)

* Sous réserve d'approbation du collègue

COMMENCER LA FORMATION MUSICALE ENTRE 7 ET 9 ANS (2x par semaine)

(Cours obligatoire pour avoir accès aux cours d'instruments)

1 ^{ère} année enfants	F1a	Erell Julien	Mercredi Vendredi	15:40 ⇨ 16:30 15:50 ⇨ 16:40	Castel (204)
	F1b	Erell Julien	Mercredi Samedi	16:30 ⇨ 17:20 13:00 ⇨ 13:50	Castel (204)
	F1a	Cindy Losser	Mardi Vendredi	16:00 ⇨ 16:50 17:40 ⇨ 18:30	Castel (204) Castel (107)
	F1b	Cindy Losser	Mercredi Samedi	13:50 ⇨ 14:40 10:00 ⇨ 10:50	Castel (204) Castel (107)
	F1	Marie-Pierre Kinique	Mardi Jeudi	16:00 ⇨ 16:50 16:00 ⇨ 16:50	Castel (107)
	F1 Paola	Katalin Molnarfi*	Mardi Jeudi	16:30 ⇨ 17:20 16:30 ⇨ 17:20	Ecole Princesse Paola (FR)
2 ^{ème} année enfants	F2a	Cindy Losser	Mercredi Samedi	14:40 ⇨ 15:30 11:40 ⇨ 12:30	Castel (204) Castel (107)
	F2b	Cindy Losser	Jeudi Samedi	15:50 ⇨ 16:40 10:50 ⇨ 11:40	Castel (204)
	F2	Vincent De Boever	Lundi Mercredi	16:00 ⇨ 16:50 13:50 ⇨ 14:40	Castel (104)
	F2	Marie-Pierre Kinique	Mardi Jeudi	16:50 ⇨ 17:40 16:50 ⇨ 17:40	Castel (107)
	F2 Paola	Katalin Molnarfi*	Mardi Jeudi	17:20 ⇨ 18:10 17:20 ⇨ 18:10	Ecole Princesse Paola (FR)

* Sous réserve d'approbation du collège

3 ^{ème} année enfants	F3	Erell Julien	Mercredi Vendredi	17:20 ⇨ 18:10 16:40 ⇨ 17:30	Castel (204)
	F3	Marie-Pierre Kinique	Mardi Jeudi	17:40 ⇨ 18:30 17:40 ⇨ 18:30	Castel (107)
	F3	Vincent De Boever	Mercredi Vendredi	14:40 ⇨ 15:30 16:00 ⇨ 16:50	Castel (104) Castel (104)
	F3 Paola	Katalin Molnarfi*	Mardi Jeudi	18:10 ⇨ 19:00 18:10 ⇨ 19:00	Ecole Princesse Paola (FR)
4 ^{ème} année enfants	F4	Pauline Van Isacker	Jeudi	18:25 ⇨ 20:05	Castel (104)
	F4	Julien Erell	Samedi	09:00 ⇨ 10:40	Castel (204)
	F4	Cindy Losser	Mardi	16:50 ⇨ 18:30	Castel (204)
	F4	Marie-Pierre Kinique	Mercredi	13:50 ⇨ 15:30	Castel (107)
5 ^{ème} année enf.	F5	Vincent De Boever	Mercredi	17:30 ⇨ 19:10	Castel (104)
	F5	Cindy Losser	Jeudi	16:40 ⇨ 18:20	Castel (104)
	F5	Marie-Pierre Kinique	Mercredi	15:30 ⇨ 17:10	Castel (107)
	F5	Laurent Fobelets	Samedi	13:20 ⇨ 15:00	

FAIRE UNE ANNEE BONUS EN FORMATION MUSICALE (ENFANTS) (1x par semaine)

(6^{ème} année facultative)

6 ^{ème} année enfants	Q1	Katalin Molnarfi*	Lundi	18:00 ⇨ 19:40	Castel (107)
--------------------------------	----	-------------------	-------	---------------	--------------

COMMENCER LA FORMATION MUSICALE ENTRE 10 ET 13 ANS (1x par semaine)

(Cours obligatoire pour avoir accès aux cours d'instruments)

1 ^{ère} année 'Ados'	F1 ados	Cindy Losser	Mercredi	15:40 ⇨ 17:20	Castel (104)
2 ^{ème} année 'Ados'	F2 ados	Cindy Losser	Mercredi	17:20 ⇨ 19:00	Castel (107)
3 ^{ème} année 'Ados'	F3 ados	Erell Julien	Samedi	13:50 ⇨ 15:30	Castel (204)
4 ^{ème} année 'Ados'	F4 ados	Cindy Losser	Samedi	13:00 ⇨ 14:40	Castel (107)

* Sous réserve d'approbation du collègue

COMMENCER LA FORMATION MUSICALE À L'ÂGE ADULTE (DÈS 13 ANS) (1x par semaine)

(Cours obligatoire pour avoir accès aux cours d'instruments)

1 ^{ère} année adultes	FA1	Vincent De Boever	Mercredi	19:10 ⇨ 20:50	Castel (204)
	FA1	Katalin Molnarfi*	Lundi	19:40 ⇨ 21:20	Castel (107)
	FA1	Kinique Marie-Pierre	Mardi	18:30 ⇨ 20:10	Castel (204)
2 ^{ème} année adultes	FA2	Cindy Losser	Mardi	18:30 ⇨ 20:10	Castel (204)
	FA2	Erell Julien	Vendredi	19:20 ⇨ 21:00	Castel (204)
3 ^{ème} année adultes	FA3	Erell Julien	Mercredi	18:10 ⇨ 19:50	Castel (104)
	FA3	Marie-Pierre Kinique	Jeudi	18:55 ⇨ 20:35	Castel (107)

FAIRE UNE ANNÉE BONUS EN FORMATION MUSICALE À L'ÂGE ADULTE (1x par semaine)(4^{ème} année facultative)

4 ^{ème} année adultes	QA1	Laurent Fobelets	Mercredi	19:10 ⇨ 20:50	Castel (107)
--------------------------------	-----	------------------	----------	---------------	--------------

SE PERFECTIONNER EN FORMATION MUSICALE / SE PRÉPARER POUR LE CONSERVATOIRE (2x par semaine)

Sur avis du professeur !	T1 (3 périodes)	Vincent De Boever	Lundi Samedi	17:40 ⇨ 19:20 10:40 ⇨ 11:30	Castel (104)
	T2-T3 (3 périodes)	Vincent De Boever	Lundi Samedi	18:10 ⇨ 20:10 11:30 ⇨ 12:20	Castel (104)

Ce cours de perfectionnement s'adresse aux élèves ayant terminé leur cycle complet de formation musicale. Il est développé pour ceux qui souhaitent approfondir leurs acquis et se préparer à l'entrée dans l'enseignement supérieur artistique (conservatoire). Une période commune aux deux groupes. ATTENTION : Les élèves inscrits dans cette filière de transition doivent totaliser 5 périodes (5x50minutes) dans le domaine de la musique. (Une période commune aux deux groupes).

* Sous réserve d'approbation du collègue

RYTHMIQUE

A	5 ans 3 ^e maternelle	Mme. Sandra Iovleff	Lundi	15:20 ⇨ 17:00		Ecole Vervloesem
B	5/6 ans 3 ^e maternelle/1 ^e primaire	Mme. Magdalena Garbecka*	Mercredi	13:30 ⇨ 15:10		Ecole Prince Baudouin
C	5/6 ans 3 ^e maternelle/1 ^e primaire	Mme. Sandra Iovleff	Samedi	9:30 ⇨ 11:10		Ecole Vervloesem
D	6/7 ans 1 ^e ⇨ 2 ^e primaire	Mme. Sandra Iovleff	Samedi	11:20 ⇨ 13:00		Ecole Vervloesem
E	6 ⇨ 8 ans 1 ^e ⇨ 3 ^e primaire	M. Orlandeli Edelson*	Mardi	15:30 ⇨ 17:10		Ecole Vervloesem
F	7 ⇨ 9 ans (Chorale + Rythmique) 2 ^e ⇨ 4 ^e primaire	Mme. Sandra Iovleff M. Laurent Fobelets	Vendredi	16:00 ⇨ 16:50 16:50 ⇨ 17:40	Rythmique Chorale	Ecole Prince Baudouin
G	7 ⇨ 9 ans 2 ^e ⇨ 4 ^e primaire	Mme. Magdalena Garbecka*	Mercredi	15:10 ⇨ 16:50		Ecole Prince Baudouin
H	9 ⇨ 13 ans 4 ^e primaire ⇨ 2 ^e second. (Sur avis du professeur)	Mme. Magdalena Garbecka*	Mercredi	16:50 ⇨ 18:30		Ecole Prince Baudouin
I	10 ⇨ 13 ans (Rythmique + Chorale) 2 ^e ⇨ 5 ^e secondaire	M. Laurent Fobelets Mme. Sandra Iovleff	Vendredi	16:00 ⇨ 16:50 16:50 ⇨ 17:40	Chorale Rythmique	Ecole Prince Baudouin
J	Ados & Adultes (1 ^{er} !)	Mme. Sandra Iovleff	Vendredi	17:40 ⇨ 18:30		Ecole Prince Baudouin
K	Ados & Adultes (1 ^{er} !)	Mme. Sandra Iovleff	Vendredi	18:30 ⇨ 19:20		Ecole Prince Baudouin

L'objectif du cours de « **Rythmique Dalcroze** » est d'apprendre à s'exprimer, à écouter, à se connaître et à connaître l'autre par différents outils : la voix, le clapping, différentes sortes de jeux, la danse, ... L'élève apprend à ressentir le rythme à travers son corps en mouvement, l'utilisant comme tout premier instrument de musique. La pédagogie Dalcroze est vivante et active et vise à développer les qualités telles que le sens rythmique ou la créativité et est un outil formidable en complément des cours de formation musicale ou instrumentale.

INSTRUMENTS ET CHANT

Les cours d'instrument et de chant se déroulent par groupe de deux élèves à raison d'une période de 50 minutes par semaine.

Prérequis et obligations pour l'accès à un cours d'instrument ou de chant lyrique :

- Avoir terminé une première année de formation musicale (solfège) (voir p. 2)
- Continuer de suivre le cours de formation musicale ou en avoir terminé le cycle complet.
- Ne pas suivre d'autre cours d'instrument dans notre académie la même année scolaire. 1 instrument par personne maximum.

ATTENTION : Le nombre de places en instruments et en chant est limité. Des listes d'attente sont mises en place.

Procédure pour obtenir une place:

- Se mettre en liste d'attente, lors de l'inscription, au secrétariat. Attendre ensuite qu'un professeur vous contacte. Les anciens élèves sont prioritaires.

N.B : Les lieux et horaires détaillés des cours sont disponibles sur notre site internet ainsi que les coordonnées des professeurs

⇒ ⇒ ⇒ ⇒



ALTO	Mme Coline Meulemans*	Jeudi
BASSON	Mme Laurence Criquillion*	Lundi
BASSON ANCIEN, DULCIANE BASSE	Mme Isabel Favilla*	Lundi
CHALEMIE, BOMBARDE, DULCIANE	Mme Katarzyna Sokolowska*	Jeu
CHANT	Mme Laurence Renson	Mar, Mer, Jeu
	Mme Natacha Kowalski*	Lun, mar
	M. Markus Ennsthaller*	Jeu, Ven
CHANT MUSIQUE ANCIENNE	Mme Laurence Renson	Mar
CLARINETTE	M. Vincent De Boever*	Ven
	M. Jocelin Denis	Lun, Mer
	M. Ruben Soto Diaz	Mardi
CLARINETTE ANCIENNE	Mme. Himawari Arai*	Jeudi
CLAVECIN	Mme Sonia Pinto Ferro	Ven

CONTREBASSE			Mme Natacha Save*	Mercredi
CONTREBASSE ANCIENNE, VIOLONE			M. Benoît Vanden Bemden	Mardi
COR, COR NATUREL			M. Faller-G. Pierre-Aurélien*	Mercredi
CORNEMUSE, MUSETTE			Professeur à désigner	Samedi
CORNET À BOUQUIN			Mme Elena Torres*	Lundi
FLÛTE À BEC			Mme Elena Torres*	Lundi
			Mme Aline Hopchet	Mer
			Mme Isabel Favilla*	Lundi
FLUTE TRAVERSIÈRE, PICCOLO			Mme Célestine Wacquez*	Mer, Sam
			Mme Delphine Havaux	Mar, Ven
			M. Fabien Bogaert*	Vendredi
GUITARE CLASSIQUE			M. Bernard Kuypers	Lu, Ma, Me, Ve
			M. Pedro Da Silva Soares	Vendredi
			Professeur à désigner	Mardi
			M. Simon Le Pape*	Samedi
HAUTBOIS			Mme Katarzyna Sokolowska*	Mer
HAUTBOIS BAROQUE			Mme Katarzyna Sokolowska*	Mer
LUTH, THÉORBE, GUITARE ANCIENNE			M. Jurgen De Bruyn	Lundi
ORGUE			M. Laurent Fobelets*	Mer, Jeu, Ven, Sam
			M. Xavier Deprez	Mercredi
PIANO	Mme. Malaïka Colard	Mercredi	Mme. Sophie Louckx	Jeudi
	Mme. Ophélie Deguelle	Me, Ve, Sa	Mme. Mariane Marchal	Ven
	Mme. Caridad Galindo	Mercredi	Mme. Marion Maurel*	Ven, Sam
	Mme. Marine Guérin	Ma, Me, Sa	Mme. Sophie Vindrios*	Ma, Mer
	Mme. Isis Larrère*	jeu, Ven	Mme. Pauline Van Isacker	Mar, Jeu
	M. Xavier Locus	Lun, Mar, Mer		
PERCUSSIONS			Mme. Sarah Mouradoglou	Mardi
PIANOFORTE			Mme Caridad Galindo	Mer. (Matin)

SAXOPHONE	M. Jocelin Denis	Lun, Mer
TRAVERSO	Mme Géraldine Clément*	Mardi
TROMBONE, SAQUEBOUTE	M. Joren Elsen*	Lundi
TROMPETTE	Mme Elena Torres*	Lun, Ma
TROMPETTE NATURELLE	Mme Elena Torres*	Mardi
VIOLE DE GAMBE, VIÈLE	Mme Clémence Schiltz*	Lundi
	Mme Anne Bernard*	Lundi
VIOLONCELLE MODERNE	M. Stéphane Parent	Jeudi
	M. Bernard Woltèche	Mardi
VIOLONCELLE BAROQUE	M. Bernard Woltèche	Mardi
	Mme Véronique Dekock	Lu, Ma, Me, Sa
VIOLON	M. Grégoire Duynslaeger	Mercredi
	Mme Stéphanie de Failly	Lundi
VIOLON BAROQUE	Mme Stéphanie de Failly	Lundi

* Sous réserve d'approbation du college

ATTENTION : Les cours qui se dispensent avant 15h30 (ou avant 12h00 le mercredi) sont uniquement accessibles aux élèves exempts d'obligation scolaire.

N.B : Les lieux et horaires détaillés des cours sont disponibles sur notre site internet ainsi que les coordonnées des professeurs



COURS COLLECTIFS

CHORALES

CHŒURS D'ENFANTS	7 ⇒ 10 ans	Mme. Julien	Sam.	10:50 ⇒ 11:40	Castel (S02)	1 peri.
	11 ⇒ 14 ans	Mme. Julien	Sam.	11:40 ⇒ 12:30	Castel (S02)	1 peri.
Chœurs d'enfants : Possibilité de s'inscrire aux 2 périodes consécutives (Obligatoire si l'élève ne suit que ce cours).						
RYTHMIQUE + CHORALE	7 ⇒ 9 ans	Mme. Iovleff et M. Fobelets	Ven.	16:00 ⇒ 17:40	Ecole P. Baudouin	2 peri.
CHORALE + RYTHMIQUE	10 ⇒ 13 ans		Ven.	16:00 ⇒ 17:40	Ecole P. Baudouin	2 peri.
KALLIOP	15 ⇒ 35 ans	M. Fobelets	Ven.	18:50 ⇒ 21:20	Castel (Salle de bal)	1 peri.
Kalliopi : Œuvres polyphoniques de 2 à 6 voix extraites du répertoire de la Renaissance, du classicisme, du romantisme et du XX ^e siècle. Dans ce cours, chaque élève porte une grande responsabilité vis-à-vis du groupe. Assiduité et ponctualité aux cours sont impératives. Chaque année, l'ensemble se produit en public à l'intérieur et à l'extérieur de l'académie. Accessible sur avis du professeur. Test vocal le vendredi 29/08 (18h>19h30 sur rdv.)						
CHORABILIS	14 ans et +	Mme. Sépulchre	Jeu.	20:00 ⇒ 21:40	Wolubilis (A211)	2 peri.
Chorabilis : Accessible sur avis du professeur. Test vocal le jeudi 28/08 à 20h (Wolubilis A211).						

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX DE TRANSMISSION ORALE (sans partitions)

MUSICALOREILLE	M. Bogaert	Sam.	9:00 ⇒ 10:40	Castel (salon doré)	2 peri.
<p>Ce cours vous propose de laisser les partitions de côté, et d'ouvrir grand les oreilles! Aucune partition, juste vous et votre instrument ! Les différentes parties d'un morceau (mélodie, basse, harmonie) sont apprises par transmission orale au cours. Les élèves travaillent ensuite à l'aide d'enregistrements. La méthodologie est progressive et s'adapte au niveau de chacun, le répertoire est varié (musiques traditionnelles, musique de film, classique,...). Elle vise le développement de l'oreille, de la mémoire musicale et un engagement direct et vivant dans l'interprétation d'un morceau. La présence <u>régulière</u> tout au long de l'année ainsi que l'engagement dans les différentes activités et concerts est <u>impérative</u>.</p> <p>Dès le niveau F4 en instrument. Idéalement, ce cours devrait servir de pré-formation au groupe "Syrinx". Rencontre-test : Sam. 30/08 à 11h.</p>					
SYRINX	M. Bogaert	Sam.	11:20 ⇒ 13:00	Castel (salon doré)	2 peri.
<p>L'ensemble Syrinx vous propose une pratique collective d'ensemble basée sur l'apprentissage par transmission orale. Il s'inscrit dans la continuité de l'ensemble Musicaloreille à l'intention des élèves plus avancés. Partager une expérience collective, découvrir de nouvelles œuvres, jouer avec, mais aussi pour les autres et pratiquer ainsi la musique de manière vivante est l'axe central de ce cours ! Le travail, basé sur l'apprentissage "d'oreille", comportera une approche rythmique et abordera aussi la composition, l'improvisation, la recherche d'arrangements, l'exploration de nouvelles sonorités et l'autonomie du groupe. La présence <u>régulière</u> tout au long de l'année ainsi que l'engagement dans les différentes activités (concerts, WE de travail...) est <u>impérative</u>.</p> <p>Dès le niveau Q1 en instrument. Rencontre test : Samedi 30/08 à 11h pour les nouveaux inscrits, avec réorientation vers Musicaloreille si besoin en était.</p>					

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX (musique classique et moderne)

ENSEMBLE DE CUIVRES	Mme. Torres*	Mar	18:00 ⇨ 19:40	Castel (Chapelle)	2 péri.
ENSEMBLE ÉPOQUE CLASSIQUE A	Mme. Himawari Arai*	Jeu	15:20 ⇨ 17:00	Castel (Salon Doré)	2 péri.
ENSEMBLE ÉPOQUE CLASSIQUE B	Mme. Himawari Arai*	Jeu	20:20 ⇨ 21:10	Castel (301)	1 péri.
ENSEMBLE DE SAXOPHONES	M. Denis	Lun	20:10 ⇨ 21:00	Castel (204)	1 péri.
ENSEMBLE D'INSTRUMENTS A VENTS	M. Soto Diaz	Mar	18:10 ⇨ 19:50	Castel (207)	2 péri.
Ensembles instrumentaux : Accessibles sur avis des professeurs. (Contacts des professeurs sur notre site web)					
ORCHESTRE	M. De Boever	Sam	13:00 ⇨ 14:40	Castel (Salle de bal)	2 péri.
Sur avis du professeur. Rencontres test le mercredi 27 août de 15:30 à 16:30 et samedi 30 août de 13 :00 à 14:00					

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX - MUSIQUE ANCIENNE

ENSEMBLE MÉDIÉVAL	Mme. C. Schiltz*	Lun	14:30 ⇨ 16:10	Salon doré	2 péri.	
MUSIQUE ANCIENNE A	XV ^è à XVII ^è	M. J. Elsen*	Lun	18:50 ⇨ 19:40	Castel (S02)	1 péri.
MUSIQUE ANCIENNE B	Répertoire XVII ^è à XVIII ^è	Mme K. Sokolowska*	Mar	12:10 ⇨ 13:00	Castel (salon doré)	1 péri.
MUSIQUE ANCIENNE C		Mme K. Sokolowska*	Mar	20:00 ⇨ 21:40	Castel (salon doré)	2 péri.
ENSEMBLE DE FLÛTES À BEC	Mme. A. Hopchet	Mer	18:10 ⇨ 19:00	Castel (102)	1 péri.	
ENSEMBLE DE LUTHS	M. J. De Bruyn	Lun	20:00 ⇨ 20:50	Castel (S04)	1 péri.	
CONSORT DE VIOLES	Mme. A. Bernard	Lun	18:20 ⇨ 20:00	Castel (Chapelle)	2 péri.	
ANCHES DOUBLES RENAISSANCE	Mme. K. Sokolowska*	Mer	10:40 ⇨ 11:30	Castel (Salle de bal)	1 péri.	
Ensembles instrumentaux : Sur avis du professeur (Contacts des professeurs sur notre site web)						

MUSIQUE DE CHAMBRE

M. Ruben Soto Diaz*	Mar, Lun	Mme Marion Maurel*	Ven.	Mme. Himawari Arai*	Jeu.
Cours de pratique instrumentale de 2 à 5 élèves. Cours semi-collectif : Horaire détaillé à convenir avec les professeurs. Accessible aux élèves dès la F5 en instrument. Accessible sur avis du professeur.					

MUSIQUE DE CHAMBRE VOCALE

	Mme. Renson	Mer.	18:20 ⇨ 19:10	Castel (203)	1 peri.
Pré-requis : Accessible dès la F5 de chant . Sur avis du professeur : Test-vocal le mercredi 28 août à 18h20 (Métairie, av. Georges-Henri. 2è A)					
Musique ancienne	Mme. Renson	Mar.	20:30 ⇨ 21:20	Castel (102)	1 peri.
Répertoire médiéval et baroque. Duos, trios, ou plus grands ensembles vocaux seront accompagnés par un continuo. La présence régulière de chacun.e et le travail personnel sont des conditions préalables au bon fonctionnement du cours. Accessible dès la F5 de chant . Test-vocal le mer. 28/8 à 18:20 (Métairie)					

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

Piano Enchanté	M. Fobelets	Ven.	18:00 ⇨ 18:50	Castel (S02)	1 peri.
Cours collectif d'initiation au piano. Réservé aux élèves qui n'auraient pas eu de place en 1 ^{ère} année de piano.					
A	M. Fobelets	Jeu.	17:50 ⇨ 18:40	Castel (S02)	1 peri.
B	M. Fobelets	Jeu..	18:40 ⇨ 19:30	Castel (S02)	1 peri.
Les élèves pratiquent au clavier des formules d'accompagnement de chansons, développent leurs réflexes harmoniques et rythmiques, découvrent les fondements de la musique tonale et modale, et se créent progressivement un répertoire collectif et individuel de chansons, qu'ils chantent tout en s'accompagnant. Avoir un clavier à domicile s'entraîner est nécessaire. Accessible sur avis du professeur. Niveau de FM requis : FA1 pour les ados et adultes, F2 pour les enfants. Expérience au clavier souhaitable mais pas indispensable. Classe complète pour 2025-2026					

GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

Niveau 1	M. Kuypers	Mar.	16:50 ⇨ 17:40	Wolubilis (a116)	1 peri.
	M. Lopez Muro Martin	Mer.	19:10 ⇨ 20:00	École Van Meyel (gym)	1 peri.
	M. Da Silva	Ven.	17:40 ⇨ 18:30	Wolubilis (a116)	1 peri.
Niveau 2	M. Lopez Muro Martin	Mer.	18:20 ⇨ 19:10	École Van Meyel (gym)	1 peri.
	M. Da Silva	Ven.	18:30 ⇨ 19:20	Wolubilis (a116)	1 peri.
	M. Kuypers	Mar.	17:40 ⇨ 18:30	Wolubilis (a116)	1 peri.
Niveau 3	M. Kuypers	Mar.	18:30 ⇨ 19:20	Wolubilis (a116)	1 peri.
	M. Da Silva	Ven.	19:20 ⇨ 20:10	Wolubilis (a116)	1 peri.
	M. Lopez Muro Martin	Mer.	20:00 ⇨ 20:50	École Van Meyel (gym)	1 peri.

Accessible à tous dès 13 ans et 1 an de FM . Les élèves apprennent les techniques de base pour pouvoir accompagner une mélodie et développent leur capacité à chanter et jouer simultanément un répertoire varié. Possible sur demande de s'inscrire à deux périodes de guitare d'accompagnement (Même niveau chez deux profs ≠).

LABO 'SENS À L'ÉCOUTE'

Ados	Mme. Julien	Ven.	17:35 ⇨ 18:25	Castel (204)	1 peri.
Adultes	Mme. Julien	Ven.	18:25 ⇨ 19:15	Castel (204)	1 peri.

À partir de morceaux travaillés au cours d'instrument ou dans le labo, les élèves utilisent leurs sens pour prendre conscience des réflexes musicaux acquis et les exploitent dans une pratique intuitive, sensorielle, active et collective. Exercices vocaux, corporels et rythmiques, chant polyphonique, improvisation, harmonisation, ensembles instrumentaux (arrangements de morceaux selon les instruments du groupe), styles musicaux variés.

Pré-requis : **avoir fini le cursus de FM, suivre un cours d'instrument** en académie (élève prioritaire) ou en cours particulier (sur acceptation du professeur), et venir avec l'instrument au cours.

LABO CRÉATIF AVEC INSTRUMENT

M. De Boever	Mer.	15:40 ⇨ 17:20	Castel (S02)	2 peri.
--------------	------	---------------	--------------	---------

Avec leurs instruments, les élèves jouent ensemble et découvrent les bases de l'écriture musicale à travers le répertoire travaillé. Ils exploitent leurs connaissances pour arranger et composer des nouvelles pièces pour l'ensemble. Ex. : Création collective d'un conte musical.

Pré-requis : **avoir fini le cursus de FM, suivre un cours d'instrument** (à l'académie ou non).

Sur avis du professeur. Rencontres test le mercredi 27 août de 15:30 à 16:30 et samedi 30 août de 13 :00 à 14:00

ATELIER DE CONTINUO ET D'IMPROVISATION (ORGUE)

M. Deprez	Mer.	10:00 ⇨ 12:30	Castel (105)	1 peri.
M. Deprez	Mer.	13:15 ⇨ 14:05	Castel (105)	1 peri.

Accessibles à tous les claviéristes dès la F3 (sur avis du professeur). Cours collectif entre 2 et 3 élèves/période.

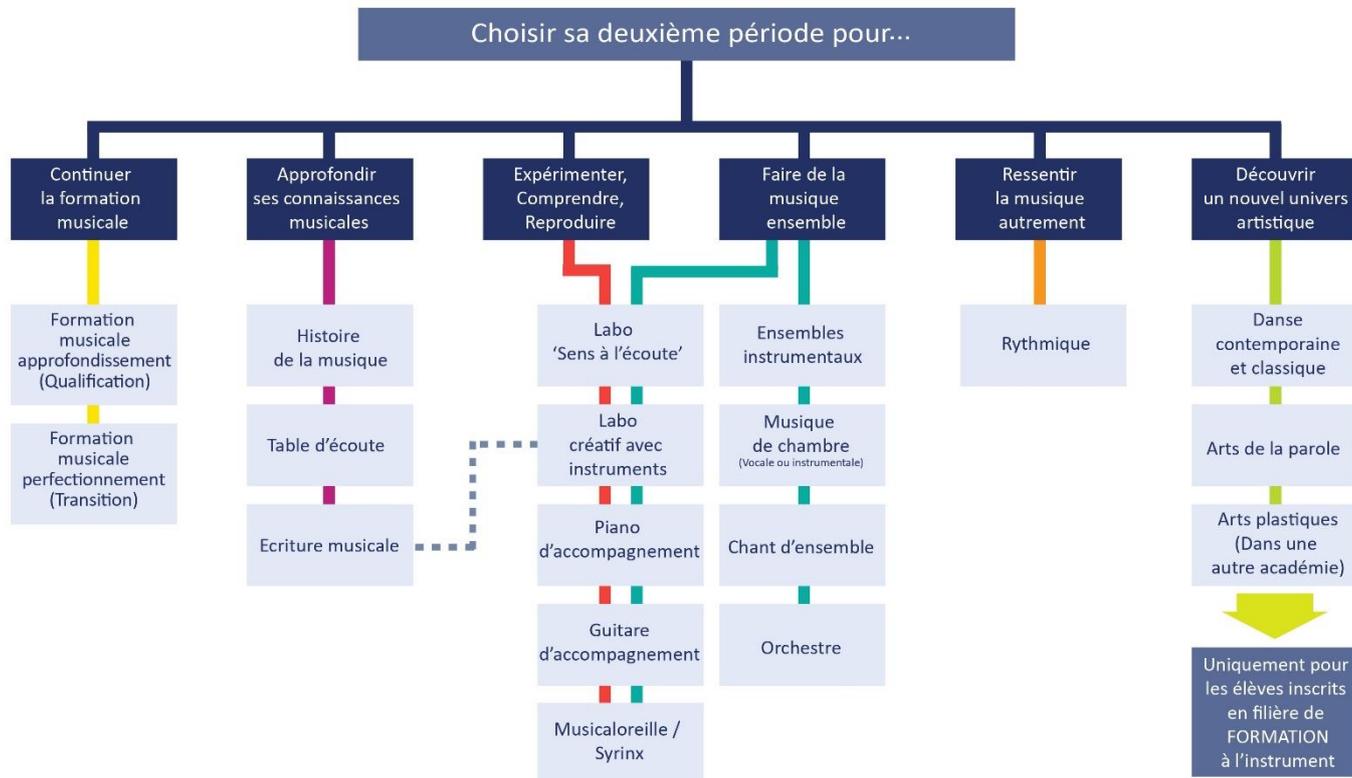
HISTOIRE DE LA MUSIQUE

TABLE D'ÉCOUTE	12 ⇒ 18 ans	Mme. Adler	Jeu	17:35 ⇒ 18:25	Castel (204)		1 péri
Table d'écoute : Ce cours s'adresse aux élèves qui ont terminé le cours de formation musicale. Sur base du répertoire joué par les élèves, il permettra de découvrir les œuvres du même compositeur ou de la même époque et de les situer dans l'évolution de l'histoire de la musique.							
SURVOL DE L'HIST. DE LA MUS.	Adultes (12 +)	Mme. Adler	Jeu	18:25 ⇒ 19:15	Castel (204)	Cycle de 2ans	1 péri
COUPS DE CŒUR MUSICAUX B	Adultes (12 +)	Mme. Adler	Jeu	19:20 ⇒ 20:10	Castel (204)		1 péri
SURVOL DE L'HIST. DE LA MUS.	Adultes (12 +)	Mme. Adler	Jeu	20:10 ⇒ 21:00	Castel (204)	Cycle de 2ans	1 péri
Par l'écoute et l'analyse d'extraits musicaux et les liens établis avec d'autres formes d'art, l'élève à élabore des outils qui lui permettront d'appréhender la diversité des styles musicaux au fil du temps et de par le monde. Pas de travail à domicile. Évaluation établie sur base de la présence et de la participation. Survol : (Attention : cycle de 2 ans max.) Ce cours traverse les grandes étapes de l'histoire de la musique, depuis l'Antiquité jusqu'au 20e siècle. Il prépare au « coups de cœur musicaux » qui est lui destiné à approfondir certaines thématiques et périodes particulières (littérature et musique à travers l'histoire, paysage sonore des 20e et 21e siècles,...). Accès à deux périodes d'histoire de la musique : <u>sur demande</u> .							

ÉCRITURE MUSICALE (Cours de base)

A	ÉCRITURE MUSICALE (Débutants : 1 ^e et 2 ^e année)	M. De Boever	Lun..	16:50 ⇒ 17:40	Castel (104)		1 péri.
B	ÉCRITURE MUSICALE (Avancés : 3 ^e et 4 ^e année)	M. De Boever	Sam.	9:00 ⇒ 9:50	Castel (104)		1 péri.
C	ÉCRITURE MUSICALE (Débutants : 1 ^e et 2 ^e année)	M. De Boever	Sam.	9:50 ⇒ 10:40	Castel (104)		1 péri.
ÉCRITURE ET ANALYSE (A, B, C) : Les élèves apprendront à écrire à 2, 3 et 4 voix (harmonie, contrepoint, analyse harmonique, un peu d'écriture libre). Du travail à domicile sera demandé. Pré-requis : Avoir terminé le cycle complet de formation musicale.							
D	ÉCRITURE MUSICALE (débutants)	M. Loisse	Mar.	18:30 ⇒ 19:20	Castel (104)		1 péri.
E	ÉCRITURE MUSICALE (intermédiaires)	M. Loisse	Mar.	19:20 ⇒ 20:10	Castel (104)		1 péri.
F	ÉCRITURE MUSICALE (avancés)	M. Loisse	Mar.	20:10 ⇒ 21:00	Castel (104)		1 péri.
DÉBUTANTS (D) : Les élèves apprendront les bases de l'harmonie tonale classique en pratiquant l'écriture à quatre voix et l'analyse de fragments musicaux du Répertoire. (<u>Sur avis du professeur</u>) INTERMÉDIAIRES (E) : Les élèves apprendront à maîtriser la modulation, en l'étudiant notamment dans les lieds et les danses de Schubert. Nous étudierons également quelques éléments de langage musical romantique. AVANCÉS (F) : Cours d'écriture créative destiné aux élèves ayant des bases solides d'harmonie. Sensibiliser les élèves à la diversité des langages de la musique occidentale à travers l'étude de plusieurs styles qui seront décidés collectivement selon les motivations des participants.							

CHOISIR SA DEUXIÈME PÉRIODE QUAND ON TERMINE LA FM



ARTS DE LA PAROLE

COURS DE BASE

ARTS DE LA SCÈNE : Ce cours propose une découverte des différentes disciplines des arts de la parole : la diction (prendre la parole) la déclamation (interprétation de texte) et le jeu dramatique (saynètes à plusieurs). Par une approche ludique de la création en mots et en mouvements, ce cours éveille la curiosité et l'imagination. Il permet de découvrir diverses facettes de l'expression et de la communication. Il développe l'aptitude au travail en groupe, le sens critique, la précision, l'écoute sensible et l'expression. Les élèves seront amenés, à présenter publiquement un spectacle, fruit de leur travail.

THÉÂTRE : Apprendre les techniques du théâtre, jouer avec d'autres, interpréter des rôles, créer un spectacle. La ponctualité et la présence régulière sont indispensables, ainsi qu'une réelle motivation et la volonté de construire ensemble un travail.

DÉCLAMATION/SEUL EN SCÈNE : Cours semi-collectif. Dans ce cours, les élèves apprennent à Interpréter de textes poétiques, comiques, dramatiques seul sur scène. Ils apprennent à conter et raconter, découvrent la poésie et l'interprètent, développent leur goût artistique par la découverte de textes littéraires.

ÉLOQUENCE : Prendre la parole en public, apprendre à s'exprimer avec aisance, à susciter l'attention, maîtriser la prononciation, pouvoir répondre vite, affirmer sa personnalité sont les objectifs visés par le cours d'éloquence. Pour se faire les élèves s'entraînent à des exercices pratiques de prise de parole: exprimer ses opinions, structurer sa pensée, faire des discours, improviser, être interrompu, jeux de rôles, rentrer dans une discussion, tromper l'ennui.

COURS COMPLÉMENTAIRES

ATELIER DÉCLAMATION/ATELIER THÉÂTRE : Création et présentation publique d'un *spectacle*. L'inscription à l'atelier implique un travail de groupe nécessitant ponctualité et présence régulière de chacun à chaque cours, aux séances de répétition et à la représentation publique.

ORTHOPHONIE : L'étude des règles de bonne prononciation permet d'apprendre à pratiquer un français parlé précis et correct dans l'expression spontanée et dans la lecture.
N.B. : Ce cours est obligatoire durant un an pour accéder à la 4^{ème} année de qualification en théâtre et déclamation.

Classes des arts de la parole par tranches d'âge

de 8 ans	9 ans	10 ans	à 11 ans	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M0	ARTS DE LA SCÈNE			A désigner*		Mar	15:40 ⇨ 17:20	Ecole P. Paola FR (Gym.)		2 péri.	
M1	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. P. Discry*		Mer	16:10 ⇨ 17:50	Wolubilis (A116)		2 péri.	
M2	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. E. Huwart		Mer	13:30 ⇨ 15:10	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M3	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. E. Huwart		Mer	16:50 ⇨ 18:30	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M4	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. S. Moriau		Lun	16:00 ⇨ 17:40	Castel (207)		2 péri.	
M5	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. S. Moriau		Sam	08:30 ⇨ 10:10	Castel (207)		2 péri.	
M6	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. A. Jongen*		Ven	16:00 ⇨ 17:40	Castel (207)		2 péri.	
M7	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. B. Borguet*		Ven	16:20 ⇨ 18:00	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M8	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. F. Mignon		Mer	15:40 ⇨ 17:20	Castel (207)		2 péri.	
M9	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. B. Borguet*		Jeu	15:40 ⇨ 17:20	Ecole P. Paola FR (Gym.)		2 péri.	
M10	ARTS DE LA SCÈNE+Atel. THÉÂTRE			Mme. F. Mignon		Lun	16:40 ⇨ 18:20	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M11	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. P. Discry*		Mer	14:30 ⇨ 16:10	Wolubilis (A116)		2 péri.	
M12	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. E. Huwart		Mer	15:10 ⇨ 16:50	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M13	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. B. Borguet*		Jeu	17:40 ⇨ 19:20	Wolubilis (A211)		2 péri.	
M14	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. Moriau		Sam	10:10 ⇨ 11:50	Castel (207)		2 péri.	

Présentation du contenu des différents cours en P.18.

*Sous réserve d'approbation du collège

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M15	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. F. Mignon	Mer	14:00 ⇨ 15:40	Castel (207)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M16	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. Moriau	Lun	17:40 ⇨ 19:20	Castel (207)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M17	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. E. Huwart	Mer	18:40 ⇨ 20:20	Wolubilis (A211)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M18	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. A. Jongen*	Ven	17:40 ⇨ 19:20	Castel (207)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M19	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. B. Borguet*	Ven	18:00 ⇨ 19:40	Wolubilis (A211)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M20	DÉCLAMATION + ATELIER DÉCLA.			Mme. S. Moriau	Lun	19:20 ⇨ 21:00	Castel (207)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M21	DÉCLAMATION + ELOQUENCE			Mme. P. Discry*	Mer	17:50 ⇨ 19:30	Wolubilis (A116)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
A	SEUL EN SCÈNE (DÉCLAMATION)			Mme. F. Mignon	Sam	09:30 ⇨ 10:20	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
B	SEUL EN SCÈNE (DÉCLAMATION)			Mme. F. Mignon	Sam	10:20 ⇨ 11:10	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
C	SEUL EN SCÈNE (DÉCLAMATION)			Mme. F. Mignon	Sam	12:50 ⇨ 13:40	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
D	SEUL EN SCÈNE (DÉCLAMATION)			Mme. F. Mignon	Mar	17:50 ⇨ 18:40	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
E	SEUL EN SCÈNE (DÉCLAMATION)			Mme. F. Mignon	Sam	13:40 ⇨ 14:30	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	25 et +
M22	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. F. Mignon	Sam	11:10 ⇨ 12:50	Wolubilis (A211)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	25 et +
M23	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. S. Moriau	Sam	11:50 ⇨ 13:30	Castel (207)				2 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
F	ORTHOPHONIE			Mme. F. Mignon	Lun	19:10 ⇨ 20:00	Wolubilis (A211)				1 péri.
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
G	DÉCLAMATION			Mme. F. Mignon	Lun	18:20 ⇨ 19:10	Wolubilis (A211)				1 péri.

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M24	ARTS DE LA SCÈNE			Mme. F. Mignon	Lun	20:00 ⇨ 21:40	Wolubilis (A211)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M25	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. F. Mignon	Mar	18:40 ⇨ 20:20	Wolubilis (A211)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M26	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. B. Borguet*	Jeu	19:20 ⇨ 21:00	Wolubilis (A116)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
M27	THÉÂTRE + ATELIER THÉÂTRE			Mme. F. Mignon	Mar	20:20 ⇨ 22:00	Wolubilis (A211)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	25 et +
M28	THÉÂTRE + ATELIER TH. (avancés)			Mme. F. Mignon	Sam	14:30 ⇨ 17:00	Wolubilis (A211)		3 péri.		

Cours adultes en journée !										18-20	21 et +
M29	DÉCLAMATION + ATELIER DÉCLA.			Mme. B. Borguet*	Ven	14:20 ⇨ 16:00	Wolubilis (A211)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
H	DÉCLAMATION + ATELIER DÉCLA.			Mme. S. Moriau	Lun	12:40 ⇨ 14:20	Castel (207)		2 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
J	ÉLOQUENCE			Mme. S. Moriau	Lun	14:20 ⇨ 15:10	Castel (207)		1 péri.		
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18-20	21 et +
K	DÉCLAMATION			Mme. S. Moriau	Lun	15:10 ⇨ 16:00	Castel (207)		1 péri.		
Cours accessible aux élèves avancés ou ayant fini les cours de théâtre.										18-20	21 et +
M30	ATELIER PROJETS COLLECTIFS			Mme. F. Mignon	Sam	15:20 ⇨ 17:00	Wolubilis (A211 / A116)		2 péri.		
Cours accessible aux péri.sonnes dont la langue maternelle n'est pas le français.										18-20	21 et +
M31	ORTHOPHONIE + ÉLOQUENCE			Mme. A. Jongen*	Ven	10:20 ⇨ 12:00	Castel (207)		2 péri.		

Présentation du contenu des différents cours en P.18. *Sous réserve d'approbation du collège

ATTENTION : Les cours dispensés avant 15h30 (ou 12h00 le mercredi) sont accessibles uniquement aux élèves exempts d'obligation scolaire.

COURS PREPARATOIRE A LA DANSE

P1	5 ans	M. Johann Clapson*	Mer	14:00 ⇨ 14:50	École Van Meyel	1 péri. (suffit pour être en ordre)
P2	6 ans	M. Johann Clapson*	Mer	14:50 ⇨ 15:40	École Van Meyel	1 péri. (suffit pour être en ordre)

DANSE CLASSIQUE

F1	7 ans et+	M. Johann Clapson*	Mer	15:40 ⇨ 16:30	École Van Meyel	1 péri. (suffit pour être en ordre)
F2		M. Johann Clapson*	Mer	16:30 ⇨ 17:20	École Van Meyel	1 péri. (suffit pour être en ordre)
F3		M. Johann Clapson*	Mer	17:20 ⇨ 18:10	École Van Meyel	1 péri. (suffit pour être en ordre)
F4, F5		M. Johann Clapson*	Mar Jeu	16:10 ⇨ 17:00 16:10 ⇨ 17:00	École Van Meyel	2 périodes
Q1,Q2,Q3		M. Johann Clapson*	Mar	17:00 ⇨ 18:40	École Van Meyel	2 périodes
Q4,Q5,Q6,Q7		M. Johann Clapson*	Jeu	17:00 ⇨ 18:40	École Van Meyel	2 périodes (+1 péri. de pointes)

Par le cours de danse classique l'enfant découvre le plaisir de danser. Il apprend les bases techniques qui lui permettront de s'exprimer et s'épanouir par le geste artistique. Discipline exigeante, la danse classique vise à développer les bonnes postures, la coordination, et le développement du sens artistique par le mouvement. Idéal pour se sentir bien dans son corps !

POINTES

A	M. Johann Clapson*	Mar	18:40 ⇨ 19:30	École Van Meyel	1 période
B	M. Johann Clapson*	Jeu	18:40 ⇨ 19:30	École Van Meyel	1 période

Le cours de pointes est obligatoire à partir de du niveau Q4 de danse classique

DANSE CONTEMPORAINE

N1	7 ⇨ 10 ans (tous niveaux)	Mme. Naomi Cook*	Ven.	16:00 ⇨ 16:50	École Van Meyel	1 période
N2	11 ⇨ 13 ans (tous niveaux)	Mme. Naomi Cook*	Ven.	16:50 ⇨ 17:40	École Van Meyel	1 période
N3	14 ⇨ 18 débutants ou 13⇨18 avancés	Mme. Naomi Cook*	Ven.	17:40 ⇨ 18:30	École Van Meyel	1 période
N4	14 ⇨ 18 ans (expérimentés)	Mme. Naomi Cook*	Ven.	18:30 ⇨ 19:20	École Van Meyel	1 période
N5	Uniquement comme 2 ^{ème} période (dès F5)	Mme. Naomi Cook*	Ven.	19:20 ⇨ 20:10	École Van Meyel	1 période

Découvrir et expérimenter l'équilibre et le poids de son corps et s'en amuser par des jeux d'allègements, de relâchés, de balancés, de chutes, de sauts,... Chaque élève réinvente ainsi le mouvement dansé qui sera valorisé en fonction de son corps et de sa personnalité.

*Sous réserve d'approbation du collège

INSCRIPTIONS

Quand puis-je venir m'inscrire à l'académie ?

... Si je suis habitant de Woluwe-Saint-Lambert :

Dès le 21 aout 2025

... Si je ne suis **pas** habitant de Woluwe-Saint-Lambert :

Dès le 25 aout 2025

... et jusqu'au 23 septembre 2025 (inclus)

Horaire des inscriptions 🕒

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14:00 ⇨ 18:45	14:00 ⇨ 18:45	14:00 ⇨ 18:45	14:00 ⇨ 18:45	14:00 ⇨ 18:45	10:00 ⇨ 12:45

↪ Les inscriptions ont lieu en présentiel, au Castel : avenue des deux Tilleuls 2a 1200 Woluwe-Saint-Lambert

↪ Modalités de paiement : Virement bancaire, Bancontact ou espèces. (Pas de cartes de crédit type Visa ou MasterCard !)

↪ Documents à emporter pour toute nouvelle inscription :

- Carte d'identité
- Documents éventuels pour l'obtention d'un tarif réduit. (P. 25)

↪ N.B. : Toute désinscription doit être signalée au secrétariat avant le 15 octobre. Passé cette date aucun remboursement ne sera possible.



Les anciens élèves sont invités à se réinscrire pour l'année académique suivante dès le mois de juin. Passé les réinscriptions du mois de juin, l'ancien élève ne bénéficiera plus d'aucune priorité dans aucun cours.

Tarifs

TARIF PLEIN	249 € Droit d'inscription FWB de 234€ + cotisation académie de 15€	
TARIF INTERMÉDIAIRE	109 € Droit d'inscription FWB de 94€ + cotisation académie de 15€	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves agés de 12 à 18 ans* • Étudiants du supérieur
TARIF RÉDUIT	15 € Droit d'inscription FWB gratuit + cotisation académie de 15€	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants de moins de 12 ans* (né après le 31/12/2013) • BIM (Chômeurs compris) • CPAS et leurs enfants à charge • Handicapés et leurs enfants • Demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle • Pensionnés sous statut GRAPA • Enfants de plus de 12 ans* fréquentant l'école primaire • Ados inscrits en secondaire technique, de transition ou de qualification des secteurs 10 et 6. • Elèves inscrits dans une autre académie (la même année scolaire) <p style="text-align: center;"> <i>Détail des documents à fournir p.3</i></p>

* Toutes les mentions d'âge de cette brochure se réfèrent à l'âge de l'élève au 31 décembre 2024.

NB :

- La 3^{ème} personne inscrite d'une même famille (même ménage, parents compris) est exemptée de la cotisation communale de 15€.
- La 3^{ème} personne inscrite d'une même famille (même ménage, parents compris) est exemptée du paiement du droit d'inscription à la CFWB (sauf si un des deux premiers est exempté).

Tarif intermédiaire et tarif réduit : Conditions et documents à fournir

(en vertu de l'arrêté du 20/11/1995)

TARIF INTERMÉDIAIRE		
Enfants de 12 à 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité (ou passeport si l'élève ne possède pas de carte d'identité) 	
Etudiants du supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'étudiant ou attestation de fréquentation scolaire (datée de l'année 2025-2026 !) 	
TARIF RÉDUIT		
Enfants de moins de 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité (ou passeport si l'élève ne possède pas de carte d'identité) 	
Handicapés (Statut délivré par le SPF sécurité sociale) et leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du SPF SECURITÉ SOCIALE ou du service PHARE (Bxl) ou de l'AVIQ (Wallonie) • + <i>Pour leurs enfants</i> : Une composition de ménage récente (de moins de 3 mois) 	
Invalides (Statut délivré par la mutuelle) et leurs enfants à charge. Pour autant que le statut d'invalidé ait directement succédé à une période de chômage !	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation d'invalidité de la mutuelle • ET attestation du syndicat ou de la CAPAC 	
Bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM)	<ul style="list-style-type: none"> • Document officiel de la mutuelle attestant le statut BIM <u>de l'élève</u>. (Septembre 2025) 	
Chômeurs et leurs enfants à charge	<ul style="list-style-type: none"> • Document officiel de la mutuelle attestant le statut BIM <u>de l'élève</u>. (Septembre 2025) 	
Demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle (Âge: 30 ans maximum!)	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation(s) d'inscription comme demandeur d'emploi <u>à la suite de la fin des études</u>. (Chez Actiris : A15 et A23) 	
Bénéficiaires d'allocations sociales (CPAS) et leurs enfants à charge	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du CPAS: Celle-ci doit attester le statut de bénéficiaire d'allocations sociales pour le premier mois de l'année scolaire en cours (du 25/08/2025 au 23/09/2025) 	
Pensionnés sous statut GRAPA	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du service fédéral des pensions ou attestation BIM (Septembre 2025) 	
Enfants de plus de 12 ans fréquentant l'école primaire	Attestation de fréquentation scolaire (datée de l'année qui débute !)	
Ados inscrit en secondaire technique, de transition ou de qualification des secteurs 10 et 6.	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fréquentation scolaire (datée de l'année qui débute !) Liste des écoles concernées ⇨⇨⇨ Code QR ⇨⇨⇨ 	
Détenteurs de la carte prof	<ul style="list-style-type: none"> • Carte prof en cours de validité au mois de septembre 2025. (Mon espace FWB) 	
Elèves inscrits dans une autre académie de la CFWB	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation H5 de l'autre académie (Pas les académies néerlandophones !!!) 	

CALENDRIER 2025 -2026*

Lundi 25 août 2025	Rentrée scolaire
Du lundi 25 août au mardi 23 septembre 2025	Inscriptions
Samedi 27 septembre 2025	Congé : Fête de la Communauté Française
Dimanche 12 octobre 2025	Journée du Luth
Du lundi 20 octobre au dimanche au 2 novembre 2025 inclus	Vacances d'automne
Mardi 11 novembre 2025	Congé : Commémoration du 11 novembre
Du samedi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026	Vacances d'hiver
Du lundi 16 février au dimanche 1 ^{er} mars 2026 inclus	Vacances de carnaval
Dimanche 15 mars 2026	Académix : Journée des académies bruxelloises (Flagey)
Lundi 16 mars 2026	Congé exceptionnel
Du samedi 19 au lundi 21 avril inclus	Congé : Weekend de Pâques
Du lundi 27 avril au dimanche 10 mai 2026 inclus	Vacances de printemps
Le jeudi 14 mai 2026	Congé : Ascension
Lundi 25 mai 2026	Congé : Pentecôte
Samedi 30 mai 2026	Les plaisirs d'Eole
Du lundi 1 ^{er} juin au samedi 6 juin 2026	Semaine de concerts des finalistes
Le mercredi 3 juin 2026	Ouverture du planning des rendez-vous de réinscriptions (online)
Du mercredi 15 juin au mercredi 22 juin 2026	Réinscriptions
Dimanche 21 juin 2026	Fête de la musique : Concert apéritif
Lundi 22 juin 2026	Remise des prix des lauréats au Wolubilis
Mardi 23 juin 2026	Congé exceptionnel
Samedi 3 juillet 2026	Dernier jour de cours

*Sous réserve d'approbation du collège

